



Ile-de-France

PARIS • ESSONNE • HAUTS-DE-SEINE • SEINE-ET-MARNE • SEINE-SAINT-DENIS • VAL-DE-MARNE • VAL-D'OISE • YVELINES

Responsable régional, Nathalie Moutarde
17, rue d'Uzès, 75002 Paris • Tél. : 01.40.13.32.37 • Fax : 01.40.13.94.95 • nmoutarde@groupepmoniteur.fr

YVELINES

A Carrières-sous-Poissy, le parc paysager se logera dans une boucle de la Seine

L'agence Ter est chargée de la conception d'un parc paysager en bord de Seine. Cet espace, d'une centaine d'hectares, accueillera quelques constructions et des « folies » signées AWP et HHF.

Situé dans la boucle de Chanteloup, le « Parc du peuple de l'herbe », à Carrières-sous-Poissy (Yvelines), sera aménagé sur d'anciennes gravières. Sur cette zone de 113 ha subsistent deux étangs, l'un de 21 ha et l'autre de 9 ha, séparés par une grande « prairie » de 25 ha. « Sur cette prairie, nous créons une topographie en vue de multiplier les habitats et les milieux écologiques, notamment par des dépressions ou de légers terrassements. Il s'agit de varier les milieux pour favoriser l'arrivée de nouvelles espèces », explique le paysagiste, Michel Hössler (agence Ter).

Les insectes au cœur de la scénographie du parc

Les insectes sont au cœur de la scénographie du parc, et l'agence s'est dotée de deux consultants en entomologie. Une grève alluviale est créée. « Pour éviter d'avoir un talus tombant brusquement dans la Seine, nous allons ménager une succession de terrassements qui, en pente douce, vont créer de nouveaux milieux entre le sol actuel et le bord de l'eau », ajoute le paysagiste. Sur une bande (1,9 ha) qui fait limite avec la



Sur une bande (1,9 ha), AWP et HHF sont chargés de la construction de trois émergences – une Maison du parc pour l'accueil des visiteurs, une guinguette-restaurant et un observatoire panoramique – et d'une dizaine de kiosques et de « folies ».

FICHE TECHNIQUE

INFRASTRUCTURES Maître d'ouvrage : conseil général des Yvelines. **Maîtrise d'œuvre :** agence Ter, paysagiste (mandataire) ; BET : Infraservices (VRD), Ecosphère (écologie), Nez-Haut (scénographie et programmation), Hydratec (hydrologie), Atelier d'écologie urbaine (écologie urbaine et phytoremédiation).

EMERGENCES ET FOLIES Maître d'ouvrage : communauté d'agglomération des 2 Rives de Seine. **Maîtrise d'œuvre :** AWP (mandataire) avec HHF (cotraitant architecture) ; BET : EVP (structures), Ginger (VRD, économie, fluides).

ville, AWP et HHF sont chargés de la construction de trois émergences – une Maison du parc pour l'accueil des visiteurs, une guinguette-restaurant et un observatoire panoramique – et d'une dizaine de kiosques et de « folies ». « Nous nous sommes inspirés des maisons-barges des pêcheurs et des pavillons pour créer des archétypes afin de caractériser ces constructions, plutôt que d'inventer des objets de design désincarnés », souligne Alessandra Cianchetta (AWP). Car le lien de ce parc avec l'eau,

la Seine, c'est un des grands enjeux paysagers de ce projet. « Nous avons voulu retrouver un vrai rapport avec la Seine. Aussi le parc joue-t-il avec l'eau, mais aussi avec les coteaux de la rive opposée », précise Michel Hössler. Des investigations sont en cours sur les terres polluées. Mais le projet prévoit d'installer une « écologie intermédiaire » : des plantes filtrantes restaurent un milieu dégradé (phytoremédiation). Beaucoup de nouveaux projets se constituent sur des friches industrielles ou mili-

taires. Et selon Michel Hössler, « il faut pousser la réflexion sur cette question centrale de la dépollution et de la création de milieux naturels. De ce point de vue, ce projet est emblématique. » Les études devraient se dérouler fin 2011 et en 2012. Les travaux devraient commencer à l'horizon 2013, pour une livraison par tranches à partir de cette même année jusqu'en 2015. L'investissement est de l'ordre de 13 à 14 millions d'euros sans les acquisitions foncières. ■ **Hervé Guénot**